

Cet opéra a éprouvé de grandes tribulations avant de paraître au grand jour de la représentation; les sentiments religieux et monarchiques de M. Thiers, ces sentiments que tout le monde lui connaît, et qu'il a si souvent exprimés dans les colonnes du *Constitutionnel*, dans les pages de son *Histoire de la révolution*, et qu'il a mis en action d'une manière si édifiante dans les journées de juillet, et pendant le pillage de l'Archevêché, ces sentiments, qui lui font invoquer la Providence dans les grandes occasions, lui ont fait un devoir de reprendre en main la défense de la mémoire de Catherine de Médicis, fort compromise dans les vers lyriques de son collègue de l'Académie, M. Scribe. M. Thiers, qui a trouvé de si bonnes raisons pour justifier les massacres de septembre, n'a pas voulu que le titre de la Saint-Barthélemy fut donné à l'opéra nouveau. L'associé de Simon Deutz s'est ému à l'idée de voir outrager la réputation de la mère d'un roi de France; il n'a pas voulu que Catherine de Médicis fut mise en scène et vint faire de la politique religieuse en cavatine et en rondeau: tout cela est fort édifiant et doit donner à l'Europe une très haute idée de la moralité du président du conseil.

L'Opéra est peu accoutumé à avoir maille à partir avec la censure, et jusqu'ici sa politique et sa morale ont rarement éveillé les susceptibilités de l'autorité; mais il est juste de convenir que cette fois, à quelques tracasseries près, elle ne s'est pas montrée trop hargneuse, et qu'il reste encore dans l'ouvrage de M. Scribe assez d'attaques contre la royauté et la religion pour prouver que M. Thiers est plus philosophe qu'il ne veut le paraître, et qu'il est toujours l'ami le plus dévoué des révolutions.

Il y avait peut-être convenance et bon goût à ne pas rappeler au théâtre le souvenir des sanglantes fureurs de nos guerres civiles et religieuses, et à ne pas traiter légèrement en petits vers d'opéra, de graves événemens qui, par leur importance, n'exigent pas moins que le sérieux et la dignité de l'histoire; il y a une légèreté au moins fort répréhensible à livrer aux jeux du théâtre des discussions qui touchent de près à l'honneur d'une nation, à les résoudre selon les convenances d'un morceau d'ensemble et dans les intérêts d'un final ou d'un duo, et à faire intervenir la religion dans une catastrophe dont toute la responsabilité doit peser sur la fureur des partis politiques. Peu d'événemens ont été plus controversés que la Saint-Barthélemy; des milliers de volumes ont été écrits sur ce sujet, et tout récemment un jeune écrivain, M. Capefigue, qui a fait des recherches savantes sur les causes de ce coup d'état, n'hésite pas, dans son *Histoire de la Réforme et de la Ligue*, à le considérer comme un mouvement populaire et municipal qui entraîna la cour, et auquel elle fut forcée d'obéir, ne pouvant parvenir à l'arrêter.

L'histoire est ainsi faite, la plupart du temps, que ce n'est pas la vérité qui fait loi, mais les préjugés. Il y a des événemens qu'il faut que nous adoptions non pas tels qu'ils ont été, mais tels qu'on nous les a faits, et sur lesquels toute récrimination est interdite, sous peine de soulever des torrens de haine et des débordemens de passions, et le sanglant, et à jamais déplorable coup d'état de la Saint-Barthélemy en est un grand exemple.

Un savant ecclésiastique du diocèse de Nîmes, qui se chargea fort imprudemment de défendre la doctrine du clergé sur la tolérance à accorder aux protestans, et qui voulut apporter quelque clarté sur les causes des massacres de la Saint-Barthélemy, souleva contre lui un tel chorus d'anathèmes et de malédictions, et s'attira de si fâcheuses affaires et de si puissans ennemis, qu'il fut obligé de se sauver de France pour se soustraire à une sentence du châtelet, qui le condamnait au carcan et au bannissement perpétuel. L'abbé de Caveyrac avait cru pouvoir discuter, deux siècles après l'événement, les pièces de cet effroyable procès; il chercha à prouver la trahison et la perfidie de Coligny, et la conspiration de chef de parti prête à éclater contre la cour et contre les catholiques; il essaya de démontrer que les massacres n'avaient eu lieu qu'à Paris et que le nombre de victimes ne s'élevait qu'à 2,000; du reste, il condamnait cette horrible catastrophe, préparée et exécutée par les Guises, qui avaient arraché l'approbation de Charles IX en l'effrayant sur les dangers qu'il courait. Le parti philosophique n'accepta ce livre que comme une *apologie* de la Saint-Barthélemy, et Voltaire se déchaîna contre lui avec une telle violence, qu'aujourd'hui la mémoire de l'abbé de Caveyrac serait impossible à réhabiliter.

Un écrivain aussi distingué par son savoir que par sa conscience, le savant Gabriel Nandé, a été plus loin que Caveyrac, il a approuvé la Saint-Barthélemy, sans qu'il lui en ait coûté sa réputation. Dans ses *Considérations politiques sur les coups d'état*, il aborde hardiment la question, et, après l'avoir examinée, il conclut sur ces mots: «Je ne crains pas toutefois de dire que ce fut une action très juste et très remarquable, et dont la cause était plus que légitime, quoique les effets en aient été bien dangereux et extraordinaires; c'est une grande lâcheté, ce me semble, à tant d'historiens français d'avoir abandonné Charles IX, et de n'avoir montré le juste sujet qu'il avait eu de se défaire de l'amiral et de ses complices; on lui avait fait le procès quelques années auparavant, et ce fameux arrêt était intervenu ensuite, qui fut traduit en huit langues.»

Nous avons cru nécessaire d'entrer dans quelques développemens sur un événement historique qui sert de ressort dramatique à l'opéra des *Huguenots*. Cet ouvrage étant appelé, selon toute apparence, à un très grand succès, et M. Scribe ayant adopté une opinion, non seulement fort contestable, mais aussi très audacieuse, il était utile de prémunir le public contre des sophismes qui n'en sont pas moins dangereux, bien qu'exprimés en vers d'opéra.

La pièce commence à l'époque des fêtes données par la cour pour les noces de Henri de Navarre et de la princesse Marguerite de Valois, sœur du roi Charles IX. Ce mariage du chef des calvinistes a attiré à Paris Coligny et un grand nombre de seigneurs de son parti. Huguenots et catholiques vivent en apparence en bonne amitié, car le roi vient de signer avec l'amiral un traité de pacification. Pendant ces réjouissances, le comte de Nevers a réuni dans son château en Touraine, bon nombre de seigneurs de ses amis, qui passent gaiement ces journées de plaisir dans les joies de la table et dans le divertissement des orgies; le comte célèbre ainsi ses fiançailles avec la jeune Valentine, fille du seigneur de Saint-Bris,

gouverneur du Louvre, et fort ardent catholique. Au nombre des convives du comte de Nevers se trouve un jeune gentilhomme calviniste de la suite du roi de Navarre, qui traîne après lui les soucis d'un amour malheureux pour une beauté.

Plus blanche que la blanche hermine,
Plus pure qu'un jour de printemps.

De sa maîtresse absente, il rêve les beaux yeux, mais il ignore et son rang et son nom. Raoul de Nangis, c'est le nom de ce gentilhomme, a à son service un vieux soldat puritain, huguenot fanatique, qui ne jure que par Luther, et qui voit avec peine son maître en société avec des catholiques. Le vieux Marcel est élevé

Dans l'horreur de l'amour, du pape et de l'enfer,
Cœur fidèle, mais inflexible,
Diamant brut, incrusté dans du fer.

Pendant que ces jeunes seigneurs chantent gaiement à table leurs bonnes fortunes et leurs exploits, Marcel mêle aux cris de l'orgie le chant mystique [mystique] du choral de Luther; mais bientôt, invité à chanter quelque chose de plus gai, il entonne un air huguenot qu'il chantait autrefois

«Au bruit des tambours, des cymbales,
» Accompagné du pif, paf, pif des balles.»

Bientôt après un valet vient avertir le comte de Nevers, qu'une jeune dame veut lui parler à l'instant; il n'a garde de se faire attendre; mais ses amis, curieux de connaître cette nouvelle bonne fortune, vont épier la tête à tête à travers les rideaux de l'oratoire; mais l'étonnement de Raoul est grand, quand il reconnaît dans la jeune dame qui est venue solliciter un rendez-vous du comte de Nevers, l'objet inconnu de son mystérieux amour. Le pauvre amant ignore que la tendre et sensible Valentine n'est venue au château de Nevers que pour solliciter de la générosité de son fiancé l'abandon de ses droits sur sa main.

«A sa fille d'honneur, la reine Marguerite
» A conseillé cette étrange visite!...
» Et c'est sa fiancée elle-même en secret
» Qui vient le supplier de rompre le mariage
» Auquel l'ordre d'un père et l'oblige et l'engage.
» Chevalier généreux, il en a fait serment.

Raoul, le cœur plein de chagrin d'avoir rencontré son inconnue au château de Nevers, est bientôt l'objet d'une bonne fortune; un page vient remettre de la part d'une *dame noble et sage, et dont les rois seraient jaloux*, un message amoureux au Sir Raoul de Nangis. Le galant billet est ainsi conçu:

... «Vers le milieu du jour,
» On viendra vous chercher en ce riant séjour;

» Alors les *yeux voilés*, discret et sans rien dire,
» Obéissez et laissez-vous conduire.
» Raoul, l'oserez-vous?»

Le rendez-vous est accepté, et c'est sur les félicitations de ses amis que Raoul quitte le château de Nevers, et que le premier acte finit.

Au second acte nous sommes au château de Chenonceaux, dans cette demeure royale, que la reine Catherine obligea sa rivale Diane de Poitiers, à lui céder après la mort de son royal amant, *ce qui fit grand deuil à la duchesse*; château devenu fameux par une foule de *festivités de ce temps-là*, si nous en croyons une curieuse notice historique sur ce château, insérée dans un des derniers numéros de la *Mode*. Ce château est habité alors par la reine Marguerite de Valois, qui ouvre la scène, entourée des dames de sa cour, en célébrant les douceurs de ce ravissant séjour.

«O! beau pays de la Touraine!
» Riants jardins, *verte fontaine*,
» Ruisseau qui murmure à peine,
» Que sur tes bords j'aime à rêver!

Remarquons que c'est peut-être la première fois qu'on a appelé la rivière du *Cher* un *ruisseau*. Marguerite protège les amours de Valentine et de Raoul, et a obtenu du comte de Saint-Bris son aveu pour ce mariage; c'est pour donner plus de piquant à cette union que cette princesse a fait arriver mystérieusement Raoul à Chenonceaux. Valentine cependant, malgré tout l'amour qu'elle a pour Raoul, voit de grands obstacles dans ce mariage, elle s'écrie:

«Non, madame, le Ciel proscrit cette alliance
» Nos cultes sont différens.»

Marguerite, qui n'y regarde pas de si près, lui répond:

«Oh! l'amour ne connaît ni les dieux ni les rangs,
» Et pour moi catholique...un hymen se prépare...
» C'est un secret, ... avec Henri, roi de Navarre.»

Tout est ainsi arrangé pour le mieux, le consentement du père est obtenu, la fille le désire, l'amant va venir et en attendant, Marguerite invite ses filles d'honneur à *chercher le calme et la fraîcheur dans le sein d'une onde pure de ce ruisseau qui murmure*. Bientôt arrive Raoul, les yeux voilés; la princesse lui fait promettre, avant de lui ôter le bandeau qu'il a sur les yeux, d'obéir à tout ce qu'elle exigera, et Raoul de s'écrier:

«Ah! je le jure à vos genoux,
» A vos ordres soumis, parlez, je suis à vous;
» Vos vœux, je les remplirai tous.»

Alors elle lui apprend qu'elle a formé le projet de le marier et que dans des desseins politiques, la reine et le roi *veulent, aux protestans unir les*

catholiques. Raoul, pour se venger de son inconnue qu'il croît la maîtresse du comte de Nevers, consent à tout, et aussitôt paraît devant lui le comte de Saint-Bris; Marguerite commence par le réconcilier avec Raoul, dont il est l'ennemi politique, et lorsqu'il se sont jurés une amitié inviolable désormais, on amène Valentine, qui doit être le gage de cette réconciliation, mais quel est l'étonnement de Raoul, quand il reconnaît dans celle qu'on lui destine, la femme qu'il a vue tête à tête dans l'oratoire avec le comte de Nevers: il se croit trahi, déshonoré, et refuse cet hymen; le comte de Saint-Bris veut avoir raison de cet outrage, Raoul lui-même brûle du désir d'une vengeance de ce qu'il croit une perfidie, et c'est à grand peine que la reine de Navarre peut arrêter la fureur des deux partis, qui ne se séparent que pour se retrouver sur le champ de bataille.

Au troisième acte, l'action se passe sur le Pré aux Clercs, dans ce lieu à la fois le Tivoli et le bois de Boulogne du seizième siècle, où le Parisien venait prendre ses ébats dans les belles soirées d'été et de printemps, où l'étudiant venait poursuivre la grisette et où les jeunes gentilshommes et les *raffinés* de la cour venaient vider leurs querelles. La scène offre le spectacle animé de jeux et de plaisirs de tous les genres, cependant on retrouve au milieu des élans de joie, quelques signes effrayans de guerres civiles; des soldats huguenots boivent, en chantant des chansons de parti, devant le peuple, que cette audace mécontente, et en présence d'un cortège religieux qui se rend à la chapelle voisine, pour y célébrer le mariage de Valentine et du comte de Nevers, qui s'est offert, pour réparer l'insulte faite par Raoul à Valentine, en reprenant ses droits de fiancé. Bientôt après, les archers viennent crier l'heure du couvre feu:

«Rentrez, habitans de Paris,
» Tenez-vous clos dans vos logis,
» Que tout bruit meure,
» Quittez ce lieu,
» Car voici l'heure
» Du couvre feu.»

Le peuple et les soldats se retirent, le Pré-aux-Clercs reste désert et appartient à Raoul et ses amis, qui viennent y provoquer le comte de Saint-Bris; mais avant leur arrivée, Valentine, qui a quitté la cérémonie nuptiale, vient secrètement prévenir le fidèle Marcel que si Raoul ne vient pas bien accompagné au rendez-vous, il tombera victime d'un odieux guet-à-pens. Les combattans arrivent sur le pré; on règle les conditions du combat, qui doit avoir lieu à la dague et à l'épée, trois contre trois, et à toute outrance. Les champions en viennent aux mains; des catholiques, cachés derrière des arbres, viennent au secours de Saint-Bris, et Marcel en même temps appelle au secours de son maître des huguenots qui boivent au cabaret voisin, en chantant:

«Plan, rataplan, vive la guerre
» Buvons ami. //3//
» A notre père,
» A Coligny.»

Une rixe violente et acharnée s'engage; le peuple, attiré par les cris des combattans, prend parti dans la querelle, hommes, femmes, enfans, soldats, huguenots et catholiques en viennent aux mains; les haines religieuses se réveillent avec une grande violence, et il ne faut rien de moins que l'arrivée sur le lieu du combat de la reine Marguerite pour arrêter le carnage qui allait avoir lieu. Au même moment les gondoles illuminées et richement décorées, commandées pour le cortège nuptial, couvrent la rivière. Valentine, attirée par le tumulte, sort de la chapelle; Marcel reconnaît en elle la femme qui est venue le prévenir du danger que courait son maître, et Raoul a peine à comprendre que pour le sauver Valentine ait bravé le courroux de son père. Saint-Bris, le comte de Nevers, Valentine et Marguerite entrent dans les gondoles et se rendent au Louvre; Marcel, Raoul et les siens s'éloignent la rage dans le cœur, et dans le peuple comme dans les soldats, tout fait pressentir qu'une grande catastrophe se prépare.

Au quatrième acte, l'action prend un caractère plus sombre, ici commence l'intrigue politique; l'intérêt fanatique domine la scène, c'est dans un appartement de l'hôtel de Nevers, que vont se faire les derniers apprêts de la Saint-Barthélemy. Valentine a fait prier Raoul de venir la voir, et malgré les dangers qu'il court, il se hasarde à venir dans la maison même de son rival. Valentine lui fait l'aveu de son amour et les deux amans déplorent le sort qui les sépare, quand ils entendent les pas d'un grand nombre de personnes qui vont venir dans l'appartement, Valentine n'a que le temps de cacher Raoul dans un cabinet d'où il entend le complot qui se trame contre les Huguenots. Ici se présente un tableau des plus révoltans; des gentilshommes français se rassemblent pour organiser un massacre d'autres gentilshommes français, c'est Saint-Bris qui distribue les rôles à chacun et qui indique les moyens convenus pour qu'aucun Huguenot, n'échappe au poignard des conjurés, enfin pour que rien ne manque à ce tableau, on y fait intervenir des moines qui viennent bénir les poignards et recevoir le serment des assassins et tout cela se fait sur des paroles qui révoltent autant le bon sens que la religion,

«Dieu le veut, Dieu l'ordonne;
» Qu'on n'épargne personne!
»A ce prix il pardonne, etc., etc.»

Les moines ne veulent *ni grâce ni pitié*; ils exigent que *le fer et la flamme atteignent le vieillard et l'enfant et la femme; Dieu ne les connaît plus.*

Nous croyons devoir faire grâce encore à nos lecteurs de tout ce que cette scène a de hideux et de révoltant, et de ces *poignards sacrés, des glaives pieux* et des *saintes épées qui sont bénits au nom de Dieu*; ce qui fait dire avec horreur à Raoul, quand il se retrouve seule avec Valentine:

«Et voilà donc le Dieu que ton culte consacre,
» Ce Dieu qui des Français ordonne le massacre.»

Joseph-Marie Chénier, au plus fort de la frénésie révolutionnaire, n'a jamais été aussi loin dans son *Charles IX*.

Le cinquième acte se compose des cris des assassins, qui se mêlent aux chants des cantiques de mort de leurs victimes; et du singulier mariage de Valentine et de Raoul, célébré aux sons du choral de Luther, par le vieux domestique Marcel, transformé en ministre luthérien, enfin c'est en invoquant le martyr, que les époux tombent sous les balles catholiques.

Le poème des *Huguenots* est le fouillis le plus complet que M. Scribe ait encore produit à la scène, il offre de grandes réminiscences de l'opéra du *Pré aux Clercs*, et plusieurs incidens sont empruntés à la *Chronique du règne de Charles IX*, publiée sous forme dramatique par M. Mérimée, sous le titre: 1572. M. Scribe a réuni dans cinq actes tout ce qui pouvait fournir des situations fortement contrastées et des inspirations variées au musicien; et c'est sous rapport seul que son poème a quelque mérite, car sous celui de la conduite et surtout du style, il est au dessous des plus médiocres poèmes d'opéras seria des plus chétifs théâtres d'Italie. La grande chance de succès de cet opéra est dans la musique, l'une des partitions les plus vastes et les plus complètes qui soit sortie de l'imagination d'un grand compositeur. Cette nouvelle production de M. Meyer Beer [Meyerbeer] est un beau pendant qu'il vient de donner à son admirable *Robert* [*Robert le Diable*]. La musique des *Huguenots* n'est pas remarquable comme ouvrage de verve et d'inspiration, c'est une œuvre de science et de travail; c'est une étude des plus savantes sur toutes les ressources du chant et de l'instrumentation, c'est une analyse miraculeuse de tous les effets d'orchestre et de voix.

On trouvera sans doute encore beaucoup de mélodies nouvelles après la partition des *Huguenots*; nous doutons qu'il reste beaucoup d'effets d'harmonie dont l'auteur n'ait deviné le secret dans ce dernier ouvrage. C'est une œuvre faite avec tant de soins de conscience et d'habileté, qu'on peut dire, avec le plus grand compositeur de notre époque, qu'il ne faudra pas moins de cent représentations pour juger de ce chef-d'œuvre.

Au milieu de tant de morceaux d'une remarquable beauté, que nous manquons d'espace pour analyser, arrêtons-nous à la pensée musicale du rôle de Marcel. Ce rôle original est empreint de la double couleur bouffe et sérieuse; mais il reste toujours type dans l'ouvrage jusque dans le récitatif, qui n'est accompagné que des violoncelles et des contrebasses. Ce puritain huguenot a gardé la mémoire d'un chant religieux composé par Luther lui-même et fort connu dans les pays protestans sous le nom de *Choral de Luther*, mélodie grave et religieuse, qu'il invoque chaque fois qu'il croit reconnaître dans un événement la manifestation de la volonté de Dieu. Ainsi ce chant lui revient à l'esprit dans toutes les situations dramatiques de l'ouvrage, et il revient toujours en produisant un grand effet. Dans le nombre des morceaux qui ont surtout excité de vifs et unanimes applaudissemens, nous citerons la gracieuse romance au premier acte, le chœur de l'orgie, l'air brillant chanté avec tant de légèreté et de goût par Mme Dorus-Gras à l'introduction du second acte; le chœur des buveurs, le cantique de

Marcel, et le riche et beau final qui termine le troisième acte, Quant au quatrième et au cinquième actes, tous les morceaux sont de la plus grande énergie, c'est pour ces deux actes que l'auteur a réservé toutes les beautés musicales de sa partition. Nous en analyserons le mérite dans un second article.

L'ouvrage a été exécuté de la manière la plus brillante; les acteurs ont mis dans leur jeu et dans leur chant un talent et une conscience des plus louables. Nourrit n'a jamais trouvé des sons plus purs et plus suaves; Mlle Falcon n'a jamais été plus dramatique et plus expressive dans son jeu, ni plus vibrante dans son chant. Mme Dorus a chanté les deux morceaux de son rôle avec une élégance et une légèreté prodigieuses, et Levasseur a soutenu tout le poids de l'ouvrage de toute la puissance de sa belle voix. Serda aussi mérite de grands éloges, ainsi que Dérivis, qui a des droits au bel ensemble de l'exécution.

Le succès des *Huguenots* est un de ces succès caractéristiques dans l'art: mise en scène, richesse des costumes, effets des masses de voix, tableaux animés, spectacle éclatant, orchestre irréprochable, rien n'y a manqué; le poème lui-même par ses défauts y a contribué; plus régulier, plus classique, plus raisonnable et mieux écrit, il eut moins bien servi les intérêts du musicien. Le public est sorti enthousiasmé; mais il est vrai d'ajouter que cinq heures d'enthousiasme ont semblé un paroxysme [paroxysme] névralgique un peu long; on pourrait hardiment retrancher une heure d'admiration, et il en resterait encore assez pour assurer cent représentations au caissier de M. Duponchel.

J.T.

LA QUOTIDIENNE, 2 mars 1836, pp. 1-3.

Journal Title:	LA QUOTIDIENNE
Journal Subtitle:	
Day of Week:	
Calendar Date:	2 MARS 1836
Printed Date correct:	
Volume Number:	
Year:	
Series:	
Issue:	
Pagination:	1 à 3
Title of Article:	ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE
Subtitle of Article:	Première représentation des Huguenots, opéra en cinq actes, paroles de M. Eugène Scribe, musique de Giacomo Meyer-Beer [Meyerbeer].
Signature:	J. T.
Pseudonym:	
Author:	Jean-Toussaint Merle
Layout:	Front-page feuilleton
Cross reference:	LA QUOTIDIENNE, 7 mars 1836, pp. 1- 2; LA QUOTIDIENNE, 22 avril 1836, pp. 1-3 ; LA QUOTIDIENNE, 9 mai 1836, p. 1.